



HAL
open science

La relation à l'autre comme condition à l'entretien.

Valérie Haas, Estelle Masson

► **To cite this version:**

Valérie Haas, Estelle Masson. La relation à l'autre comme condition à l'entretien. . Les cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 2006, 71. halshs-01559477

HAL Id: halshs-01559477

<https://shs.hal.science/halshs-01559477>

Submitted on 10 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La relation à l'autre comme condition à l'entretien

Valérie HAAS* et Estelle MASSON**

* Groupe d'Étude des Relations Asymétriques (GÉRA), Université Lumière Lyon 2, Bron, France

** Centre de Recherches en Psychologie (CRpsy), Université de Bretagne occidentale, Brest, France

Résumé : À travers leurs pratiques de chercheur et d'enseignante en psychologie sociale, les auteurs proposent une relecture de la technique d'entretien non directif de recherche à partir du regard psychosocial et du schéma ternaire sujet - alter - objet définis par Moscovici. Cette technique, qui implique la présence physique du chercheur, relève d'une situation d'interaction sociale et pose de fait des interrogations concernant la place qu'occupe ce dernier dans cet échange : qui est donc cet autrui pour le sujet et dans quelle mesure la représentation qu'il s'en fait détermine-t-elle les contenus recueillis lors d'entretiens ? Après une exploration des principaux paramètres de la situation d'entretien et de leur empreinte sur les matériaux recueillis, l'article portera sur un recueil possible de la parole du sujet à travers une approche compréhensive.

Mots-clés : entretien non directif, regard psychosocial, interaction sociale, empathie, silence.

Parmi les techniques utilisées pour appréhender un objet social, les entretiens non directifs présentent un intérêt majeur : celui de ne pas imposer au sujet un pré-découpage de l'objet. Ils impliquent cependant la présence physique du chercheur et de fait relèvent d'une situation d'interaction sociale. L'interviewé s'adresse à un interviewer, un sujet élabore dans une situation sociale particulière un discours pour autrui. Mais qui est cet autrui pour le sujet, et dans quelle mesure la représentation que se fait le sujet de cet autrui détermine-t-elle les contenus recueillis lors d'entretiens ?

Dans un article remarquable consacré à la question de la scientificité des entretiens de recherche, Jean Poupard dresse le bilan suivant :

« Bien que les réflexions issues des travaux sur les distorsions introduites dans l'entretien se soient avérées et continuent de s'avérer à bien des égards fructueuses, l'entreprise qui consiste à développer un instrument scientifique, au sens où il serait exempt de toute distorsion, apparaît aujourd'hui pour plusieurs à la fois réductrice, utopique et peu souhaitable. Réductrice parce qu'elle équivaut à ramener la question de la

scientificité des recherches à celles des instruments employés. Utopique, parce qu'il apparaît vain de vouloir supprimer le jeu des interactions sociales et des rapports sociaux impliqués dans la production même des discours recueillis par entretiens. Peu souhaitable, finalement, dans la mesure où, par exemple, la subjectivité de l'interviewer est peut-être moins un obstacle à vaincre qu'une ressource à utiliser dans la production des connaissances. Se profilent derrière tout cela d'autres figures de la notion même de scientificité » (1993, p. 108).

À partir du regard psychosocial et du schéma ternaire sujet - alter - objet tel que l'a défini Serge Moscovici (1970, 1984) nous nous interrogerons sur la position du chercheur dans la situation d'entretien. Au cours de notre présentation, quelques réflexions seront menées à partir d'exemples issus de nos propres recherches de terrain en tant que psychosociologues et de nos pratiques d'enseignantes sur ce type de méthodologies. Nous chercherons aussi à voir si cette lecture ternaire « spécifique » à la psychologie sociale ne peut pas nous permettre d'effectuer des ponts avec d'autres domaines de recherche en sciences sociales comme la sociologie, voir l'ethnologie ou l'anthropologie. À titre d'exemple, Sophie Caratini écrivait il y a peu :

« L'approche épistémologique, plus encore en anthropologie que dans les autres sciences humaines, se doit donc d'inclure l'analyse réflexive et oblige le chercheur à se mettre – en tant que personne et pas seulement en tant qu'être pensant – en situation d'objet d'étude. Elle tend ainsi à déplacer le regard que nous portons habituellement sur les sociétés étudiées pour y inclure effectivement les relations que nous avons effectivement développées avec elles (...) » (1997, p. 181).

Pour toute correspondance relative à cet article, s'adresser à Valérie Haas, Université Lumière Lyon 2, Institut de Psychologie, GÉRA, 5 avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron CEDEX, France ou par courriel à <valerie.haas@univ-lyon2.fr>.

Ceci n'est pas sans rejoindre les préoccupations que nous avons dans cet article. Bourdieu lui, écrit – en particulier – sur ce sujet dans *La misère du monde* :

« Seule la réflexivité, qui est synonyme de méthode, mais une réflexivité réflexe, fondée sur un “métier”, un “œil” sociologique, permet de percevoir et de contrôler sur-le-champ, dans la conduite même de l'entretien, les effets de la structure sociale dans laquelle il s'accomplit. Comment prétendre faire la science des présupposés, sans travailler à se donner une science de ses propres présupposés ? Notamment en s'efforçant de faire un usage réflexif des acquis de la science sociale pour contrôler les effets de l'enquête elle-même et s'engager dans l'interrogation en maîtrisant les effets inévitables de l'interrogation. Le rêve positiviste d'une parfaite innocence épistémologique masque en effet que la différence n'est pas entre la science qui opère une construction et celle qui ne le fait pas, mais entre celle qui le fait sans le savoir et celle qui, le sachant, s'efforce de connaître et de maîtriser aussi complètement que possible ses actes, inévitables, de construction et les effets qu'ils produisent tout aussi inévitablement » (1993, pp. 904-905).

De la nécessaire prise en compte des artefacts d'une situation d'entretien

La particularité de la situation d'entretien qui consiste en une interaction provoquée entre un chercheur et un sujet à propos d'un objet n'est pas souvent prise en compte dans les recherches reposant sur l'analyse d'un matériel qualitatif recueilli au moyen d'entretiens. Bien que l'épistémologie de l'entretien soit différente de celle de l'expérimentation ou de l'observation objective (d'un côté on a une démarche compréhensive, de l'autre une démarche hypothético-déductive), le plus souvent, exactement comme dans la démarche hypothético-déductive, tout se passe comme si on pensait, ou faisait mine de croire d'une part, que n'importe quel chercheur obtiendrait les mêmes informations et d'autre part, que le sujet posséderait un savoir circonscrit et déjà organisé sur l'objet à livrer au chercheur dont la seule tâche consisterait à « recueillir » le plus précautionneusement possible ce savoir afin de ne pas l'altérer. Or, l'expérience et la pratique montrent que ceci est faux, et que ce « comme si » de l'entretien est

épistémologiquement infondé. Vouloir appliquer à la situation d'entretien le regard psychosocial qui selon Moscovici « se traduit par une lecture ternaire des faits et des relations » (*op. cit.*, p. 9) c'est s'obliger à s'interroger sur la dynamique de l'interaction sujet / chercheur et de ses effets sur l'objet, et c'est aussi se poser la question du statut des matériaux recueillis et réfléchir à une position de réflexivité du chercheur dans sa pratique d'entretien.

S'interroger sur la dynamique de l'interaction sujet / chercheur et de ses effets sur l'objet implique en tout premier lieu de reconnaître que la situation d'entretien relève d'une situation sociale qui opère, comme le soulignent Bourdieu¹, Chamboredon et Passeron dans *Le métier de sociologue*,

« une relation sociale [...] profondément artificielle : lorsqu'on n'en contrôle pas les présuppositions implicites et qu'on se donne ainsi des sujets sociaux également prédisposés à parler librement de toutes choses et, avant tout, d'eux-mêmes, et également aptes à adopter un rapport à la fois contraignant et intempérant avec le langage, l'entretien non-directif qui rompt la réciprocité des échanges coutumiers (d'ailleurs inégalement exigible selon les milieux et les situations) incite les sujets à produire un artefact verbal, d'ailleurs inégalement artificiel selon la distance entre le rapport au langage favorisé par leur classe sociale et le rapport artificiel au langage qui est exigé d'eux. Pour oublier de mettre en question la neutralité des techniques les plus neutres formellement, il faut omettre d'apercevoir, entre autres choses, que les techniques d'enquête sont autant de techniques de sociabilité socialement qualifiées » (1968/1983, pp. 61-62).

Il convient de renoncer à l'illusion de la neutralité des techniques en général et de l'entretien en particulier qui du fait de l'empathie qu'il requiert de la part du chercheur pour être mené à bien, risque, s'il n'y prend garde, de l'amener à se méprendre sur le statut de la parole qu'il recueille, de se laisser subjugué par elle et de la considérer comme la vérité du sujet, une vérité permanente et intemporelle. Céder à cette illusion, c'est oublier que ce qui est dit/faît véritablement sens pour celui qui l'énonce dans le ici et maintenant de l'interaction interviewé/interviewer et que rien ne permet d'étendre la per-

1. Nonna Meyer (1995) dans un article proposant une analyse critique de *La misère du monde*, met en exergue la distance entre la position soutenue à propos de l'entretien par Bourdieu dans cet ouvrage collectif et celle qu'il soutient une trentaine d'années plus tard dans *La misère du monde et quelques autres écrits*.

tinence du propos à tous les autres contextes. Tenir compte des conditions d'actualisation du discours recueilli, c'est accepter le caractère non immuable de nos matériaux, c'est accepter et tenir compte qu'ailleurs, avec quelqu'un d'autre, dans d'autres conditions, le sujet peut penser autrement, formuler un discours différent, qu'une autre vérité sera plus signifiante pour lui « sujet ». Ceci n'implique nullement la remise en cause de la qualité des matériaux recueillis au moyen d'entretiens non directs, ni d'ailleurs de leur pertinence pour appréhender un certain nombre de phénomènes et notamment les représentations sociales, mais ceci impose de prendre en considération au moment de l'analyse, l'ensemble des paramètres qui ont conditionné ce qui a été délivré². C'est l'acuité du regard psychosocial défendu par Moscovici, le perçant de l'œil du sociologue évoqué par Bourdieu qui enjoignent à ce que soit bien réalisée l'analyse de la situation qui seule permet de resituer les choses recueillies à leur juste place. En outre, il va sans dire, que malgré l'aspect « inconnu et l'imprévisible que comporte toute ouverture à une réalité différente de celle du monde du chercheur », cela n'empêche pas que le recueil et le traitement des données de terrain obéissent à une rigueur et « à des critères de validité qui se rapprochent de ceux régissant d'autres secteurs de la production scientifique » (Jodelet, 2003, p. 160).

L'entretien : un discours construit pour autrui dans un contexte particulier

Un certain nombre d'artefacts sont à connaître et à prendre en compte dans la situation d'entretien, analysés par une littérature abondante en psychologie sociale (Blanchet, 1985 ; Blanchet 1991, 1997 ; Nils et Rimé, 2003). Au nombre de ces paramètres qui peuvent être de nature très différente, ceux d'ordre spatio-temporel sont importants mais généralement repérables sans trop de difficultés. Il n'est sans doute nullement nécessaire d'être un chercheur très averti pour présenter qu'on ne recueillera pas les mêmes contenus selon les lieux où se dérouleront les entretiens. Pour s'en convaincre il suffit d'imaginer interroger un même individu en quelques lieux différents sur une même thématique. Prenons l'exemple de la Shoah. Qui envisagerait qu'un individu (peu importe lequel) puisse parler, strictement de la même manière de ce terrible événement, à son domicile, aux portes d'Auschwitz, à Jérusalem ou encore dans la bande de Gaza ? Le lieu où se déroulent les entretiens im-

prègne la situation d'entretien de ses connotations, il lui affecte une tonalité particulière, et même si les interactions lieu de l'entretien / thématique de la recherche ne sont pas toujours aussi fortes, souvent elles interfèrent sur les matériaux que nous recueillons.

Il en va de même de la conjoncture temporelle. Pour avoir réalisé depuis près de quinze ans des entretiens s'articulant autour de la thématique de l'alimentation, nous savons que les matériaux que nous recueillons n'auront pas la même coloration s'ils sont réalisés en période aigue de « crise alimentaire » (par exemple : 1996 et 2000 pour « la vache folle » ; 2001 pour la fièvre aphteuse ; 2006 pour la grippe aviaire...), ou si au contraire, ils sont réalisés à un moment où aucun événement particulier ne vient marquer l'actualité en la matière (Masson, Fischler, Luwens et Raude, 2002). La culture du chercheur, sa bonne connaissance de son objet de recherche, lui permettent en général de saisir et d'analyser les artefacts conséquents à ces paramètres d'ordre spatio-temporels.

Mais il est un paramètre bien plus difficile à saisir et à analyser : c'est le chercheur, l'interviewer lui-même. Ce paramètre nous semble pourtant tout particulièrement important ; il est une condition nécessaire à la situation, c'est lui qui initie l'interaction au cours de laquelle les matériaux discursifs relatifs à l'objet seront élaborés. Or, selon le schéma ternaire Ego - Alter - Objet de Moscovici, la relation d'Ego (le sujet, l'interviewé ici) à l'Objet est médiatisée par l'Alter qui peut être soit un autre semblable, un alter ego, soit un autre différent, un alter strict. Le statut d'Alter est déterminant et comme le souligne Moscovici « on observe que les deux mécanismes psychosociaux fondamentaux, celui de la comparaison sociale et celui de la reconnaissance sociale (Moscovici et Paicheler, 1973) correspondent à deux manières de percevoir l'autre dans le champ social » (1984, p. 10).

L'altérité de l'interviewer

Mais quel type d'autre incarne l'interviewer pour le sujet, quel sorte d'Alter constitue le chercheur pour l'interviewé ? Dans la représentation que s'en fait le sujet, le chercheur est-il un alter strict (par exemple un scientifique perçu comme détenant le savoir sur l'objet), un alter ego (par exemple un mangeur comme lui dans le cadre d'entretiens sur l'alimenta-

2. Ceci présente également l'immense avantage de ne pas enfermer dans un discours particulier nos informateurs, de ne pas les emprisonner dans une position qu'on leur a assignée ; ce qui d'un point de vue éthique est important.

tion), ou encore n'est-il perçu que comme une sorte de médiateur entre le sujet et les autres, une sorte de colporteur d'un témoignage singulier qui dès lors qu'il a été recueilli aurait pour vocation à devenir public (même si c'est sous une forme anonyme, vu que l'on promet habituellement l'anonymat)? En d'autres termes, à qui s'adresse le sujet durant un entretien, pour qui construit-il son discours?

La littérature psychosociologique (citée précédemment) ainsi que notre pratique des entretiens non directifs de recherche révèlent, l'existence de variations interindividuelles dans l'établissement de la relation interviewé/interviewer liées autant aux caractéristiques individuelles spécifiques du chercheur (son âge, son sexe, son apparence, ses appartenances et origines sociales et culturelles, sa personnalité), qu'aux caractéristiques individuelles de l'interviewé. La distance séparant sur toutes ces dimensions l'interviewé de l'interviewer contribue bien évidemment à générer la perception d'un autre proche, voire semblable à soi, ou au contraire, d'un autre différent³.

D'autre part, il apparaît également que la nature des thématiques proposées durant les entretiens, leurs connotations (polémiques, scientifiques, techniques, etc.) ou encore leurs familiarités ou non pour le sujet, tendent elles-aussi à influencer sa perception de l'interviewer⁴.

D'autre part encore, il y a ces moments étranges dans les entretiens où un troisième alter apparaît subitement dans la situation : le magnétophone. Non pas celui du début de l'entretien, qui gêne, qui bloque, qui fait se montrer réticent à parler, mais celui à qui l'interviewé apporte (comme il le ferait pour un auditeur aveugle) des précisions sur des éléments du contexte de l'entretien qui ne relèvent pas de l'enregistrable : « on est le 13 mai, c'est le printemps, il fait beau ». Le magnétophone auquel l'interviewé

s'adresse en particulier (en se penchant vers le micro ou en parlant plus fort en sa direction) pour souligner ce qui lui semble important et digne d'être conservé : « là, c'est pas le moment de tomber en panne, l'as bien enregistré magnéto? », pour mettre en exergue ce qui devra être transmis « ça il faudra leur dire » ; « oui, ça il faut que ça se sache ». On observe dans ces moments que le sujet ne construit plus uniquement un discours pour un alter en particulier, mais qu'il investit la situation de l'entretien comme une tribune du haut de laquelle il s'adresse alors au monde, aux autres en général.

Ce que nous a aussi appris la pratique c'est que le statut d'alter du chercheur est fluctuant au fil de l'entretien, qu'une complicité se construit progressivement, que d'étranger, que d'alter strict, il arrive qu'il devienne quelqu'un de proche « je vous en raconte des choses, hein... on dirait qu'on se connaît depuis longtemps ». Cette proximité subjective est ténue : une relance mal formulée, le passage mal négocié à une autre thématique suffisent parfois à la rompre, à l'ébranler et à réinstaurer pour un temps la conscience de l'existence d'une distance, d'une altérité.

Mais surtout ce que montre la pratique, c'est que durant un entretien, le sujet s'adresse beaucoup à lui-même, il essaie de formaliser sa pensée, de donner corps et mots à des choses sur lesquelles il ne s'était souvent jamais, jusque-là, posé de question, qui relevaient pour lui d'évidences ou au contraire ne le questionnaient pas, et qui pourtant, maintenant qu'on l'invite à en parler, maintenant qu'il s'interroge à leur propos, apparaissent comme autant de choses le concernant véritablement. Il se livre, pour reprendre l'expression de Bourdieu, à une « auto-analyse provoquée et accompagnée » profitant de l'occasion qui lui est offerte pour entamer un « travail d'explicitation » (*op. cit.*, p. 915), voire même pour s'expliquer.

3. Cette distance est souvent appréhendée comme étant l'un des problèmes majeurs de la relation d'entretien et est le plus souvent envisagée comme étant à la défaveur de l'interviewé (ce qui pourtant n'est pas toujours le cas). S'intéressant aux conditions nécessaires « pour réduire au maximum la violence symbolique qui peut s'exercer à travers elle », Pierre Bourdieu souligne l'existence « d'une dissymétrie sociale toutes les fois que l'enquêteur occupe une position supérieure à l'enquêté dans la hiérarchie des différentes espèces de capital, du capital culturel notamment. Le marché des biens linguistiques et symboliques qui s'institue à l'occasion de l'entretien varie dans sa structure [et dans son contenu ajouterions-nous] selon la relation objective entre l'enquêteur et l'enquêté ou, ce qui revient au même, entre les capitaux de toutes espèces, et en particulier linguistiques, dont ils sont dotés » (*op. cit.* 1993, pp. 905-906). Il serait vain néanmoins de chercher à établir une véritable homologie entre l'interviewer et l'interviewé qui d'une part s'avérerait toujours impossible sur l'ensemble de leurs caractéristiques individuelles (qui ne se réduisent pas toutes strictement à des positions sociales) et qui surtout mènerait au règne de l'implicite où l'évident, ce qui va de soi n'est plus explicité.

4. Plus l'objet est éloigné des préoccupations habituelles du sujet, plus la thématique renvoie à des connaissances existantes mais dont le sujet sait ne pas disposer et plus sa tendance à considérer l'interviewer comme un alter strict est forte. Il faut noter cependant qu'il est des cas où les connaissances afférentes à l'objet sont perçues comme étant très spécialisées et détenues par une poignée de spécialistes, le chercheur en science sociale redevient un alter ego dans la méconnaissance tout au moins que lui attribue l'interviewé de l'objet-phénomène que nous avons maintes fois observé et notamment dans des entretiens sur les OGM. Cette proximité dans l'ignorance se traduit par exemple par un fréquent recours à la première personne du pluriel, un « nous », englobant le chercheur.

Pour que cela advienne, il faut que l'enquêteur ait réussi à établir une relation de confiance avec la personne interrogée, que ses interventions facilitent son expression sans l'infléchir, et que ce soit l'enquêteur qui détienne l'initiative de l'exploration de la thématique (Meyer, 1995, p. 363). Dès lors, le problème principal de l'enquêteur est bien de créer les conditions nécessaires à l'établissement d'une relation de confiance dans le cadre de laquelle le sujet se sentira libre de se dévoiler, de se révéler, et non plus celui de la réduction de la distance. Et c'est en cela que nous rejoignons la lecture critique que propose Nonna Mayer (*op. cit.*) de la pratique de l'entretien par Bourdieu dans la Misère du monde et qui peut s'étendre aux préconisations faites par Kaufmann dans *L'entretien compréhensif* (2001). Tous deux invitent l'interviewer à « sortir de sa tour d'ivoire » (Kaufmann, 2001, p. 53) pour manifester à l'interviewé qu'« il est capable de se mettre à sa place en pensée » (Bourdieu, *op. cit.*, p. 910) ; ils renoncent au principe de neutralité et prônent l'engagement. Non pas un véritable engagement personnel de l'interviewer qui correspondrait à une mise en confrontation des croyances, convictions etc. de l'interviewer et de l'interviewé, mais un engagement biaisé du fait qu'il repose sur la tentative « de se situer en pensée à la place que l'enquêteur occupe dans l'espace social pour le nécessiter en l'interrogeant à partir de ce point et pour (en) prendre en quelque sorte son parti » (Bourdieu, *op. cit.*, p. 910)⁵.

Mentir sur ce que l'on est n'est certainement pas une base saine pour l'établissement d'une relation de confiance. Et même de façon plus modérée s'engager dans un entretien en adoptant le point de vue que l'on postule être celui du sujet, s'engager dans un entretien en épousant le rapport au monde et aux choses que l'on présuppose correspondre à la position qu'occupe le sujet dans la société présente un double danger. Le premier danger est d'assigner de la sorte au sujet une position qui n'est pas nécessairement la sienne. Le second danger est d'enfermer le

sujet dans cette place qu'il occupe (ou qu'il est censé occuper) dans l'espace social, l'empêchant alors durant tout l'entretien de se projeter mentalement à d'autres places, ce qui pourtant lui est souvent nécessaire pour justement expliciter son rapport aux autres, aux choses et au monde, pour exprimer la singularité de son appréhension⁶. Refuser l'engagement tel que le prescrivent Bourdieu et Kaufmann n'implique pas de prétendre vouloir gommer l'interviewer, simplement c'est rappeler qu'il lui faut rester discret, sorte d'accompagnateur bienveillant mais non condescendant du fil de la réflexion du sujet, l'encourageant toujours à poursuivre plus loin son travail d'explicitation. Les caractéristiques personnelles de l'interviewer sont des données de la situation de l'entretien et elles doivent être prises en compte en tant que telles au moment de l'analyse, car ses caractéristiques personnelles sont utilisées par le sujet pour construire sa pensée, les « segments d'identité » de l'interviewer (Samarin-Amboise, 1986)⁷ sont des entités auxquelles pourra s'adresser le sujet. Et c'est aussi justement pourquoi il ne faut pas, comme le suggèrent Bourdieu et Kaufmann, renoncer à la neutralité de l'interviewer, car soutenir une position en intervenant, c'est empêcher le sujet de nous en attribuer d'autres, de nous en faire endosser d'autres. Car, qui a pratiqué les entretiens comme une maïeutique sait que pour accoucher de sa pensée, l'interviewé se sert de nous pour nous faire tenir des positions, se sert de nous comme matérialisation temporaire d'interlocuteurs imaginaires, tout comme lui-même prendra mentalement la place d'autre(s)⁸. Il n'est pas question de vouloir effacer l'interviewer : il sera toujours présent avec ses caractéristiques personnelles (et s'il devenait trop transparent, le sujet n'aurait plus personne à qui parler, plus personne qui l'inviterait à se parler...), mais en respectant le principe de neutralité dans ses relances et interventions, l'interviewer laisse au sujet la possibilité de se sentir libre de lui assigner toutes les positions qu'il souhaite. Ces positions qu'il

5. Kaufmann développe et illustre cette attitude (2001, pp. 52-53). Au nom de cet engagement sont légitimés, entre autres, *de légers mensonges*.

6. Car si Bourdieu et Kaufmann reconnaissent la faculté de se décentrer de sa position, de sa place, à l'interviewer, pourquoi omettent-ils de la reconnaître aux interviewés dans le contexte de l'entretien ? pourquoi ne prennent-ils pas compte du fait que pour (se) rendre compréhensible leur vécu, pour donner sens aux choses et aux événements, il leur est souvent nécessaire de réaliser à eux aussi cet exercice de décentration.

7. « Il ne fut pas neutre dans ma recherche, écrit Claudine Samarin-Amboise, d'apparaître avec différents segments d'identité perçus comme plus ou moins prévalents en fonction de mes interlocutrices ; l'identité qui m'était attribuée ou que je m'attribuais parfois à mon insu, infléchissait les discours et les conduites. Il m'appartient de décoder quel était le segment d'identité que visaient les institutrices en me faisant part de certaines réflexions et en en taisant d'autres. » (1986, p. 813).

8. « bon si j'étais obèse, je ne dirais pas cela, je penserais certainement autrement, je dirais pas que maigrir c'est pas juste une histoire de volonté. C'est vrai, il y a aussi les facteurs génétiques qui jouent. Admettons : je suis fille d'obèses, hé bien je suis obèse moi aussi, et alors là je n'y peux rien du tout. Quand vous êtes issus d'une famille d'obèses, c'est pas juste en le décidant que vous allez maigrir ». Des extraits comme celui-ci, témoignent plus de la capacité de décentration des sujets que de simples styles rhétoriques.

nous assigne, à nous interviewer, nous ne sommes pas tenu à les occuper, à les investir, car d'ailleurs en investir trop pleinement une en particulier, empêcherait l'interviewé de nous en attribuer d'autres par la suite⁹, il s'agit juste de la tenir, de l'assumer dans la relation le temps durant lequel le sujet nous la prêtera.

Retenons que l'interviewé ne s'adresse pas à un autre unique, mais s'adresse, selon les moments, selon les temps de l'entretien, à différents autres (et ce indifféremment des caractéristiques personnelles de l'interviewer, ou de celles de l'objet) qu'il mobilise mentalement et avec qui il se lance dans un dialogue imaginaire. Plutôt que de s'investir dans un entretien comme un interlocuteur engagé, laissons nous devenir cet interlocuteur aux multiples visages avec qui l'interviewé aura le loisir de dialoguer. Et n'oublions jamais d'intégrer dans l'analyse des matériaux recueillis la prise en compte de l'interviewer comme d'un paramètre de la situation, car comme le souligne Georges Devereux dans *De l'angoisse à la méthode* :

« en effet, d'une façon psychodynamiquement significative, nous ne 'finissons' pas à notre peau ; nous pouvons, en définissant la situation d'une certaine manière, nous 'prolonger' dans le système observé à peu près aussi loin que peut aller notre compréhension 'objective' de ce système (organisme) en considérant comme une partie de nous-mêmes l'appareil médiateur expérimental. À l'autre extrémité de l'expérience, l'organisme observé ou manipulé peut, de même, s'étendre jusqu'à l'intérieur du système qui observe (observateur, expérimentateur, manipulateur). Dans les cas les plus simples, cette situation est associée à une 'connaissance' du comportement et des attitudes habituelles de l'observateur. Cette connaissance peut provoquer, même chez les animaux, des réactions surprenantes » (1967/1980, pp. 72-73).

Accorder un entretien à un chercheur, accepter d'apporter son témoignage, c'est aussi se livrer à une mise en scène de soi, de son vécu, de son appréhension du monde, de sa relation aux autres et aux choses... et suivant le public (qui peut être alternativement l'interviewer, les autres en général, ou encore d'autres ou un autre en particulier) à qui est destinée la pièce, l'acteur (l'interviewé) n'éclairera pas les mêmes facettes de lui. Mais, il arrive aussi que de telles entreprises débouchent sur des culs de

sacs, des impasses, comme par exemple, lorsqu'une femme au cours d'un entretien sur la contagion illustrait sa perception des mécanismes (vecteurs) de la transmission de la grippe : « mon mari a eu la grippe et une semaine après c'est moi qui l'ai eu... c'est normal, on couche ensemble » sous entendu ici, on dort dans le même lit, et lorsqu'elle essaya de remonter la chaîne des causalités, pourquoi son mari avait-il eu lui la grippe, la stupeur se dessina sur son visage : la proximité du sommeil était devenue relation sexuelle, par association d'idée il y avait eu passage du lit conjugal à une relation adultérine : « vous pensez qu'il a couché avec une autre ? non pas lui, non ça il ne le ferait pas... je sais pas moi comment ça se transmet la grippe, c'est dans l'air sans doute, je ne sais pas, vous m'en posez de ces questions, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, c'est pas à moi qu'il faut poser ces questions, il y a des spécialistes ». Il ne faut pas alors laisser l'interviewé(e) dans le désarroi de son ignorance de non spécialiste (ce n'est d'ailleurs bien évidemment pas à ce titre qu'on lui avait proposé un entretien), dans une sorte de honte d'avoir trahi peut-être quelque chose qui la préoccupait et qui n'avait pas à être dit là, ou pire avec le sentiment que les méandres de sa réflexion laissent supposer qu'elle soit une femme trompée par son mari, ou encore que son rejet de cette hypothèse soit interprété comme un signe de sa naïveté. Et sans avoir besoin d'être particulièrement paranoïaque, la question de savoir qui est cet autre à qui l'on parle, à qui l'on se confie, pour qui l'on se livre à un exercice peu coutumier, peut se reposer avec plus d'acuité. Ne sait-il pas plus qu'il ne le laisse entendre, et ne sait-il pas quelque chose sur ma vie... Ce désarroi des sujets dans certains entretiens, ce doute qui peut poindre sur cette place de l'interviewer peut générer une certaine gêne, des silences, des non-dits qu'il nous faudra recueillir, puis traduire, ne pas transformer en tant que chercheur.

Interrogeons-nous maintenant sur ce silence, dans la relation d'entretien. Est-il adressé au chercheur ou à ce qu'il est censé représenter ? Ou bien est-il parfois le simple fait d'une retenue, d'une « discrétion » caractéristique de toute forme d'échange verbal ? C'est dans ce cadre que nous souhaitons aborder dans un second temps la question du secret, du tabou, de l'incommunicable dans les recherches en psychologie sociale, avec toujours l'optique de revisiter la présence du chercheur, de l'alter strict ou de l'alter ego dans cette interrelation qui se noue.

9. Thalia Maggioglou (à paraître), décrit fort bien ce processus, dans les discussions qui ont suivi la présentation de ses travaux sur les représentations de la démocratie, lors d'une conférence à Brest.

Le secret, le tabou, l'incommunicable dans les entretiens

Rares sont actuellement les études de psychologie sociale qui s'ancrent dans un terrain spécifique. On préfère par économie de temps, de moyen ou par « économie intellectuelle » peut-être, considérer que, « toutes choses égales par ailleurs » nos étudiants en Psychologie constituent le « seul terrain » valable, légitime, possible, facile oserions-nous ajouter... Car, mettre en place véritablement sur le terrain une étude de psychologie sociale n'est pas chose aisée et la situation elle-même est parfois délicate à appréhender, elle est certainement aussi plus coûteuse (en temps, en énergie, en implication). Elle inclut non seulement une connaissance parfaite de l'objet, une implication forcément nécessaire, mais elle nécessite aussi un recul suffisant permettant une conceptualisation réfléchie. Dans ce sens, Jodelet abordant la question de l'usage des méthodologies qualitatives – dans laquelle l'entretien est inclus – parle d'une approche holistique et globale :

« une approche holistique tient les faits humains pour des totalités qui ne peuvent être expliquées si l'on se limite à étudier séparément leurs différentes composantes. C'est pourquoi elle est globale, s'attachant à l'ensemble des dimensions qui caractérisent un phénomène » (*op. cit.*, p. 144).

Michelat souligne que l'entretien non directif repose sur deux hypothèses : la liberté laissée à l'enquêté de se laisser aller à une certaine profondeur de son discours et l'émergence d'un contenu socio-affectif (1975, p. 231). Ainsi, certains objets saisis sous tous leurs aspects, révèlent parfois à travers la parole du sujet des tensions, des sensibilités ou des conflits latents que le psychosociologue aura pour tâche de mettre à jour, de révéler¹⁰, d'expliquer tout en tentant de ne pas modifier, transformer ce qu'il est en train d'étudier. Dans ce sens, le recueil de l'information verbale par entretien constitue, nous l'avons vu, une démarche nécessaire et riche mais délicate et souvent sujette au contexte dans lequel elle se produit et aux interactions sous-jacentes avec les sujets. Un premier aspect sur lequel nous souhaitons nous attarder dans ce sens concerne la gestion du silence dans les entretiens.

La gestion du silence par l'interviewer

En psychologie sociale, quand on aborde des thèmes qui impliquent intimement la personne (et ils sont nombreux¹¹) il arrive parfois que l'on touche à des questions sensibles pour l'interviewé(e). Le problème réside alors, autant dans la difficulté à amener les individus à s'exprimer, à tenter de passer outre les tabous qui s'imposent, que dans celle de l'interprétation des silences et des moments de gêne. Peu de chercheurs se sont attelés à disserter sur la question du secret ou du tabou dans leurs enquêtes. Ces thématiques étant peut-être encore considérées comme le seul apanage de la psychanalyse ? Peu de recherches en sciences sociales relatent ces moments délicats où, lors d'un entretien, le sujet refuse de parler ou demande pendant quelques instants l'arrêt du magnétophone. On évoque parfois des disparités entre le discours et la pratique, on aborde la question du mensonge ou de la non fiabilité de certains résultats, on se questionne sur la signification à donner à « l'ignorance déclarée ». Comme l'écrit justement Michelat :

« Il semble bien qu'à une question quelle qu'elle soit, les personnes interrogées ne répondent pas au hasard ; plus généralement on peut considérer que toute réponse à un stimulus donné a une signification (et l'absence de réponse est également une réponse) » (c'est nous qui soulignons) (*op. cit.*, p. 231).

À ce propos, Bauer et Joffe (1996) expliquent que les non-réponses peuvent parfois correspondre à une stratégie de protection de soi, à une forme de défense. Dans l'acte de parole, certains sujets choisissent de ne pas dire, préférant « garder le silence ». Il serait bon, peut-être, de s'interroger sur les raisons qui amènent un sujet à ne pas « dire » à ne pas « dévoiler » l'ensemble de sa pensée lors d'une étude...

La psychologie sociale, semble avoir résolu depuis quelques années le problème, en parlant de « zone muette » dans le cadre de ses études sur les représentations sociales. Abric dans un chapitre récent (2003) nous questionne : « Les personnes que l'on interroge nous disent-elles réellement ce qu'elles pensent ? Les corpus recueillis et sur lesquels nous travaillons correspondent-ils à la réalité des pensées et des pratiques de ceux qui nous les fournissent ? » (p. 61). Ces interrogations sont finalement anciennes dans les sciences sociales puisque parler d'éléments

10. Et ceci, sans pour autant que le recueil de la parole dans le cadre d'entretiens psychosociologiques soit apparenté à un entretien thérapeutique.

11. On peut penser à des thèmes récurrents en psychologie sociale comme : la sexualité, l'argent, la politique, la mort ou plus généralement à des histoires ou des identités honteuses ou douloureuses...

qui auraient « un caractère contre-normatif » dans le discours du sujet, nous renvoie à ce qu'écrivaient Pollack et Heinich il y a presque vingt ans, à savoir que : « le silence (des sujets) peut également traduire la difficulté de faire coïncider le récit avec les normes de la morale courante » (1986, p. 6). Il y aurait donc une certaine morale du discours, une normalité du discours : « ce que l'on peut dire ou pas, ce que l'on a le droit de dire ou pas ». Le silence peut être fait sur certains thèmes, par crainte ou pudeur et touche parfois à une certaine forme d'« interdiction du groupe », un tabou. L'interdit du groupe pourrait être ici entendu et repensé par la place que prend le chercheur venant « re-présenté » la normalité attendue. Le contenu d'une information peut être caché, non entièrement divulgué par un sujet lors d'un entretien, c'est un fait qu'il faut accepter comme tel dans tout travail de recherche en sciences sociales. Faut-il pour autant chercher des « techniques de substitution » ou de « décontextualisation normative » afin de dépasser le non-dit ou l'incommunicable dans le recueil verbal ? Le débat est posé en psychologie sociale. D'ailleurs, l'analyse de ces silences, de ces « non dits » dans le recueil verbal peut être aussi dépassé en utilisant la technique de triangulation des données (Denzin, 1978) qui offre au chercheur « la possibilité de combiner plusieurs méthodologies dans l'étude d'un même phénomène » (p. 291)¹². Ainsi, on peut pallier à ces difficultés inhérentes et intrinsèques aux entretiens, en allant rechercher leur sens, grâce à d'autres outils (de type projectif par exemple) qui interviennent non pas comme outils de substitution mais comme complément à l'entretien. Mais, Sandra Laugier, philosophe, nous interpelle sur le « non-dit » sur le sens du tabou dans l'échange :

« (...) Quelle que soit la chose que j'ai à dissimuler, je puis aussi la trahir, par la manière même dont je la dissimule. C'est en effet cette chose précise qui est dissimulée ; la dissimulation de ce que je suis à même d'exprimer en est aussi une parfaite expression- une légère agressivité dans mes dénégations, une désinvolture excessive de mon attitude, une touche mécanique dans mon sourire, dans ma démarche, dans ma posture ; toutes choses que je pourrais également parvenir

à dissimuler... Pour les êtres humains, il n'existe ainsi que des secrets en plein jour » (2004, p. 234).

Le but du recueil verbal n'est-il pas alors d'appréhender ce que les sujets nous disent et ce qu'ils cherchent à dissimuler et pourquoi. La façon dont la dissimulation « se met en place » dans le discours semble être une manière d'avancer dans la compréhension d'un objet d'étude. Dès lors, il serait bon aussi de s'interroger plus directement et de manière réflexive sur cette position que nous occupons en tant que chercheur dans la situation de recueil verbal et dans le cas qui nous occupe plus particulièrement : l'entretien non directif de recherche.

Un exemple peut venir étayer nos propos à ce sujet : dans le cadre d'une étude menée sur les représentations que les habitants de Vichy avaient de leur ville (Haas, 2002), des difficultés méthodologiques, sont nées dès le début de notre recherche. La problématique définie, qui semblait pertinente et justifiée à Paris, a été rendue beaucoup plus délicate au moment de notre arrivée sur les lieux. Des problèmes sont apparus très vite au cours d'interactions avec des habitants, pour la plupart autochtones car, une sorte de « tabou » se manifestait, toutes générations confondues, quand dans les entretiens nous abordions la période de l'installation à Vichy du Gouvernement de Pétain. Nous avons été aussi rapidement mis au pied du mur lors de refus ou de suspicions à notre rencontre à la mairie. Le premier contact avec les médiateurs fut tout aussi délicat.

Depuis nous n'avons cessé de nous questionner sur ce que pouvait signifier ce silence ou plutôt comment interpréter cette gêne, cette réticence qui peut parfois prendre les formes d'un secret. Plusieurs fois à Vichy, la question sous-jacente à l'installation du gouvernement de Pétain a fait surgir chez les habitants, une forme d'interdit. Certains préféraient ne pas en parler, « jeter le voile », considérant que cette période était oubliée. La volonté d'oublier s'exerçait comme un refus de parole. Pour exemple, ce discours tenu par un homme de soixante et onze ans, originaire de Vichy quand cette thématique surgissait dans l'entretien : « Avant la dernière guerre il y avait encore à Vichy une ambiance tout à fait exceptionnelle, une ambiance de luxe, de plein emploi, c'était une ville très florissante et qu'on nous raconte pas qu'on a dû sa chute à

12. Actuellement, les sciences sociales l'envisagent davantage comme la possibilité d'un entrecroisement méthodologique, aboutissant à une sorte de triangulation complexe : « la triangulation complexe entend faire varier les informations en fonction du problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. Il ne s'agit donc plus de « recouper » ou de « vérifier » des informations pour arriver à une « version véridique », mais bien de chercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur des variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives » (De Sardan, 1995, p. 93).

l'État français, c'est pas vrai du tout ça, c'est une plaisanterie, c'est loin, c'est oublié. Et si je vous posais des questions sur le Vichy de quarante à quarante quatre, vous ne me répondriez pas et vous auriez raison ». L'interviewé refuse ici toute possibilité de dialogue sur la guerre, implicitement il pose un interdit : « *Et si je vous posais des questions sur le Vichy de quarante à quarante quatre, vous ne me répondriez pas et vous auriez raison* ». Comme l'écrivait Laugier précédemment, ce discours laisse transparaître « un secret en plein jour » que le chercheur doit être à même d'éclaircir.

Mais cette question de l'interdit ou du silence dans les entretiens repose aussi et surtout nous semble-t-il, sur ce à quoi le chercheur renvoie, qui nécessite aussi que nous prenions en compte la question de la confiance dans les entretiens. Le chercheur est parfois perçu comme un *alter strict*, comme celui qui peut divulguer la parole du sujet hors de l'entretien. Voilà pourquoi il arrive souvent que le magnétophone soit coupé, qu'on nous fasse signe qu'il dérange ou que l'on refuse tout bonnement de nous livrer une parole. Nous l'avons évoqué plus haut, le magnétophone qui enregistre l'entretien peut même apparaître comme « un troisième alter »... Ainsi, une bonne partie de l'engagement du sujet dans l'entretien va reposer sur cette question de « la confiance » envers l'interviewer, et nous renvoie par là-même à la question de la conservation du discours.

La confiance envers l'interviewer

Venons-en dans ce sens à réfléchir à la conservation du discours sous forme de traces, car, en sciences sociales les entretiens sont nécessairement enregistrés afin de les traiter ensuite à un niveau tant qualitatif que quantitatif. Ils sont en soi, constitutifs d'une « preuve » pour le chercheur. Comme nous venons de le voir, à Vichy, notre méthodologie a été souvent limitée par l'arrêt du magnétophone en cours d'entretien. En effet, certains sujets ne souhaitaient pas que leur discours soit conservé, que nous en gardions une trace par peur d'être entendu par les autres... D'où cette volonté de ne pas être

enregistré ; ils souhaitaient « parler en secret », « en toute discrétion », surtout ne pas laisser de témoignage. Petitat (1997) parle : « de la discrétion et de l'intimité du discours » dans le secret. La confiance doit primer : confiance envers celui qui écoute et récupère l'information. C'est la première condition à l'ouverture de soi. Simmel dans un ouvrage intitulé *Secret et sociétés secrètes* aborde la question de l'écrit. Laisser une trace de soi va à l'encontre du secret : « La nature de l'écrit est à l'opposé de celle du secret. Il a une existence objective qui renonce à toute garantie de secret » (1908, p. 72-73). La conservation de l'entretien par enregistrement (ce dont l'enquêté est toujours averti) et sa retranscription nécessaire amplifie ces silences, cette réticence des sujets à se livrer¹³.

Ce silence à Vichy marquait donc une certaine peur de l'autre, que nous venions à nous seule représenter. L'autre, le chercheur, (l'*alter strict* ici puisque nous n'étions pas vichyssoise d'origine) venait représenter « la société française » qui unanimement à cette époque pointait du doigt les collaborateurs et stigmatisait la ville comme leur symbole¹⁴. Au fur et à mesure de notre enquête, nous avons nous-même fini par interioriser cette réticence des sujets, au point de ne plus oser aborder la période de l'installation de Pétain à Vichy au cours des entretiens. La distance avec notre objet d'étude se révélait de plus en plus fine : nous avions nous-même interiorisé ce tabou, ce silence¹⁵. Pour reprendre les mots de Jeanne Favret-Saada (1990), nous avons été « affectée » par notre objet d'étude. Il devenait alors interdit à appréhender, interdit à échanger, interdit à étudier et venait nous questionner de manière réflexive sur la place « intrusive » que nous avons choisi de prendre pour mener à bien cette enquête : qui étions-nous pour oser venir interroger cette population ? En quoi notre présence était-elle légitime ? Quel rôle prenions-nous au regard de ce que nous étions ?

D'autres exemples récents et similaires pourraient être pris dans notre pratique d'enseignante.

13. Ajoutons à cet exemple, que ces silences ou réticences à nous confier une parole, n'étaient pas le fait de « vieillards vichyssois au passé douteux » comme nous pourrions être à même de le penser mais que ce « tabou » était transmis entre les générations : les enfants originaires de Vichy exprimaient la même réticence que leurs parents et grands-parents à l'annonce du thème de l'étude.

14. À partir des années 90, la période de Vichy occupe en France une place démesurée et prend des allures de syndrome (Rouso, 1997, 1999). Vichy est partout, perpétuellement rappelé à notre souvenir. Conan et Rouso (1994) dans un ouvrage polémique considèrent que « Vichy est un passé qui ne passe pas ». Pas une semaine où l'actualité n'éclaire un nouveau visage de cette France au passé douteux ou douloureux : les affaires, les patrons, les juges, les femmes, le sport, la musique voire le mobilier sous Vichy. La ville, de part le caractère polysémique du terme est de ce fait, perpétuellement ramenée sous les feux de l'actualité et stigmatisée comme le symbole de cette période trouble de notre histoire.

15. L'interiorisation de cette réticence des sujets eu pour conséquence de nous faire transformer notre méthodologie en choisissant d'utiliser un outil projectif constitué de photos de lieux emblématiques de l'histoire de la ville et liés à la période de l'installation du gouvernement de Pétain sur lesquels il était demandé aux sujets de se prononcer.

Choisissons-en un : à l'écriture de cet article, nous revient le souvenir d'une étudiante de master travaillant il y a quelque temps sur la mémoire collective algérienne. Elle choisissait de porter son intérêt sur le souvenir d'événements traumatiques (séismes, inondations, terrorisme...), souhaitant interroger des Algériens vivant en France. Cette étudiante choisissait de prendre en compte dans ses variables invoquées « l'identité » de ses sujets : « *le fait qu'ils soient ou non descendants d'Harkis pouvait* », nous disait-elle, « *conditionner leur manière de raconter leur vécu à distance de ces événements traumatiques* ». Nous définissons ensuite le nombre de sujets par groupe, en fonction des variables indépendantes choisies.

Puis, en fin d'échange elle ajoute inquiète :

- « *le problème c'est que dans les premiers entretiens effectués, les sujets ne veulent pas me dire s'ils sont enfants d'Harkis...* »
- « *Ah oui* » lui disons-nous « *Et pourquoi* » ?
- Elle nous répond : « *Je ne sais pas si c'est parce qu'il ne savent pas si ils le sont ou parce qu'ils sont gênés de me le dire* ».
- « *À votre avis ?* »
- « *Ils sont gênés* » nous répond-t-elle, « *en fait je crois qu'ils ont honte d'être enfants d'Harkis et qu'ils ont peur de me l'avouer* »...

Afin de ne pas la faire repartir trop inquiète, nous évitions de souligner que sa place de chercheur, et qui plus est d'Algérienne non enfants d'Harkis n'aiderait peut-être pas les sujets à s'ouvrir au dialogue et à avoir confiance...

En sortant de ce rendez-vous, nous revenait à l'esprit le souvenir de notre première arrivée dans une association juive à Paris, où nous devions mener des entretiens collectifs avec des femmes rescapées de la Shoah. Très rapidement, dès la première prise de contact, nous sentions leurs yeux se poser sur nous, puis suivait la question presque évidente : « *Et vous, êtes-vous juive ?* ». Cette question devait permettre non seulement l'ouverture du dialogue, l'ouverture de soi mais surtout la confiance de témoigner ou non, de se livrer à quelqu'un qui pouvait être dans une moindre mesure « un alter ego ». Ici, ce n'était pas seulement ce que nous représentions en tant que femme, en tant que chercheur qui primait mais

c'était surtout une variable « identitaire » non perceptible de l'extérieur, qui conditionnait pour ces vieilles femmes notre possibilité d'écoute, de compréhension de ce qu'elles avaient à nous livrer. La confiance envers l'autre conditionnait l'ouverture de leurs paroles.

Ce dernier aspect nous renvoie à la question suivante : l'interviewer doit-il toujours être perçu par le sujet comme un alter ego ? Faut-il pour éviter que l'interviewer soit confronté à cette « dissymétrie » de rôle, de statut, social, culturel ou identitaire ou toutes les fois où il occupe une place « différente » de celle attendue par l'interviewé, qu'il se présente comme un ego, (quitte à « mentir » sur ce qu'il est, qui il est) afin de recevoir la parole en toute confiance ou tout du moins à la faciliter ? Bourdieu nous explique combien cette position parfois utilisée dans certaines de ses études¹⁶, n'est finalement pas tenable car dans ce cas : « l'interrogation tend à devenir une socioanalyse à deux dans laquelle l'analyste se trouve pris, et mis à l'épreuve, autant que celui qu'il soumet à l'interrogation » (*op. cit.*, p. 908).

La conservation des traces du discours pour le futur

Ainsi, nous en arrivons à deux aspects conjointement liés : une confiance doit s'instaurer avec le chercheur au travers de ce qu'il représente pour le sujet, de sa connaissance ou de son lien avec l'objet et parallèlement, le sujet redoute le fait d'être entendu par autrui en laissant au chercheur une trace de son discours. Ce qui est amené à être dévoilé, ce qui est transmis parfois difficilement par les sujets interviewés, peut-il être entendu, écouté par les autres mais aussi conservé dans le temps ? La parole du sujet dans le présent aura-t-elle la même valeur, le même sens dans le futur ? Aura-t-il envie de se réentendre dans le moment présent et de transformer sa parole pour le futur, pour lui et pour les autres ?

Béatrice Carnel (2001) analyse parfaitement ce phénomène dans un chapitre intitulé : « La trace : de l'oral à l'écrit ». Ce chercheur, revient sur la question de l'anonymat dans les entretiens¹⁷ et raconte qu'elle a opté dans le cadre d'une étude par recueil verbal pour la retranscription « telle quelle » des entretiens : « les réponses transcrites des interviewés ont conservé les caractéristiques de l'oral, avec ses hésitations et ses redites » (p. 81). Elle choisissait cette

16. Bourdieu explique que pour certains entretiens menés dans son étude sur La misère du monde : « (...) nous avons tenté, toutes les fois que c'était possible, de neutraliser un des facteurs majeurs de distorsion de la relation d'enquête en formant aux techniques de l'enquête des personnes qui pouvaient avoir accès sur le mode de la familiarité à des catégories d'enquêtés que nous souhaitions atteindre » (*op. cit.*, p. 908).

17. Que l'on sait là aussi relativement illusoire ...

manière de faire, – que nous adoptons nous aussi très souvent et enseignons également aux étudiants – afin de garantir une certaine authenticité du propos. Mais, fait plus rare, ce chercheur a souhaité renvoyer aux sujets qu'elle avait interviewés, leurs propos retranscrits : elle a adressé à chacun le texte de son interview et leur a donc restitué l'intégralité de leurs propos, presque deux ans après les avoir rencontrés... dans le but de leur demander leur accord pour les faire figurer en annexe de sa thèse...

Elle raconte dans ce chapitre, quel fut le choc et l'étonnement de ces sujets recevant les entretiens retranscrits ; paradoxalement ils étaient plus attentifs au style et à la présentation de leur discours, qu'au fond. Ils dénoncent voir apparaître sous leurs yeux ce qui n'était qu'une discussion à « bâtons rompus », expression largement utilisée, renvoyant à des propos qui manquent de rigueur et auxquels ils n'étaient pas préparés. Au-delà des aspects formels de l'écriture, transparait aussi un souci d'exactitude des propos tenus comme pour mieux participer à l'élaboration des connaissances produites. Les sujets tentent alors de redonner une logique à leurs propos, de supprimer les redondances et commencent un travail de réécriture...¹⁸

Cela nous interroge sur le discours formulé dans l'instant et enregistré, qui du fait de la retranscription, effectue un passage vers l'écrit et de ce fait un changement de statut du discours qui laisse une trace pour l'avenir. Ceci renvoie à la possibilité de se relire (avec tout ce que cela comporte comme nous venons de le voir pour le sujet), mais aussi d'être lu par les autres. Le témoignage ne serait plus une confiance livrée dans le présent au chercheur mais reviendrait ici à un gage, un legs pour l'avenir dont l'interviewer deviendrait l'héritier. Ici, la confiance dépasse donc le cadre de l'entretien *stricto sensu* et se conçoit dans le long terme en dehors de la relation.

Mais de quel héritier parlons-nous ? Le chercheur devient-il l'héritier d'une parole, d'une sorte de témoignage adressé au « monde » extérieur, ou est-il le relais d'une parole qui ne peut pas toujours se faire avec l'extérieur ?

À ce propos, nous revient à l'esprit le souvenir d'entretiens effectués avec des sujets – âgés pour la plupart – qui acceptaient de nous livrer des mots qu'ils n'avaient sans aucun doute pu livrer ailleurs, pas même à leurs proches¹⁹. La retranscription des entretiens, une fois récupérée pouvait être conservée comme une sorte d'héritage qu'ils livreraient à leurs descendants en temps voulu. D'autres, venaient parler de moments douloureux, pénibles, « en cachette » de leurs proches, comme un moment à part, un moment pour eux, où ils livraient un discours pour l'avenir, pour le monde à venir, pour les générations à venir²⁰. Les entretiens étaient considérés comme des archives disponibles à tous moments.

Entre la maïeutique et l'empathie : la posture du chercheur

Le cadre d'analyse du regard ternaire proposé par Moscovici (*op. cit.*) nous offre les conditions d'une réflexion pour mener à bien sur nos terrains respectifs, les entretiens non directifs de recherche et constitue une manière innovante d'enseigner cette technique aux futurs psychosociologues. Cette grille de lecture présentant tantôt l'interviewer comme un *alter strict* ou un *alter ego*, nous engage aussi dans un échange riche et fructueux avec les sciences du social, confrontées de la même manière que nous à cette posture délicate du chercheur. Ce regard spécifique dans la relation ainsi créée et (re)-mis en jeu dans chaque nouvel entretien, nous donne la possibilité de reconsidérer la place du sujet dans l'interaction et ouvre un dialogue (encore trop souvent timide) entre notre discipline et les autres sciences sociales.

En outre, les réflexions produites dans cet article nous permettent de souligner combien la question de la *naturalité* – si spécifique aux méthodologies qualitatives – prend ici tout son sens. Ce principe fondamental qui consiste à redonner du sens à « l'émergence et au déroulement spontané des phénomènes » (Jodelet, *op. cit.*, p. 146) doit être partie prenante des entretiens non directifs de recherche. En effet, le rôle de l'interviewer est avant tout de rendre « normale » une situation qui ne l'est pas, car l'entretien n'est pas une conversation de la vie ordinaire. Dans ce cadre et sous cette forme de « contrat

18. Inutile de dire que les entretiens n'ont finalement pas figurés en annexe de la thèse pour cause de refus des sujets...

19. Ces entretiens sont souvent liés à des souvenirs de périodes douloureuses comme la seconde guerre mondiale : il y est question de la déportation ou encore du vécu quotidien de cette guerre, comme un passage terrible ou pénible de leur histoire, qu'ils n'avaient jamais pu raconter à leurs proches.

20. Ainsi, la rencontre avec le fils d'une des femmes interviewées dans une association juive, nous fit prendre conscience -une fois cette femme décédée- que la famille n'avait jamais été au courant d'une partie de l'histoire vécue de cette vieille femme, que celle-ci avait souhaité nous livrer. Alors que, très militante elle avait participé depuis des années à des rencontres dans une association et témoigné de sa déportation dans nos échanges, nous découvrons qu'elle n'avait jamais soufflé mots à sa famille de ces entretiens pourtant hebdomadaires.

de communication », il s'agit de redonner une place au « naturel », en s'efforçant de laisser prévaloir dans le discours, comme l'écrit si justement Jodelet : « les manières de dire (le langage naturel), de penser (la pensée et la logique naturelles), de faire (les pratiques quotidiennes) » (*op. cit.*, p. 146). Laisser une place au « naturel », à une certaine forme d'étonnement sur le quotidien, mais aussi à une démarche compréhensive doit selon nous mettre en évidence les différentes facettes de la posture du chercheur. Celui-ci, devra comprendre les propres pratiques des sujets, leurs attitudes, les raisons qui les poussent à faire ce qu'ils font, à penser ce qu'ils pensent et les rendre compréhensibles à autrui. Le travail d'auto-analyse dans lequel se glissent nombre d'interviewés – dès lors qu'on ne se borne pas à les interroger sur leurs connaissances –, relève de la maïeutique pour le chercheur, de cet art de faire accoucher les esprits, que pratiquait déjà Socrate. L'empathie sera vue alors comme la condition nécessaire pour que « quelque chose sorte ». Aussi l'interviewer, tantôt perçu par le sujet comme alter strict, tantôt comme un alter ego, devra avoir la patience de laisser venir, de laisser l'autre dérouler ses idées autour de la thématique qui est l'objet de l'entretien. Il pourra ainsi découvrir comme un spectateur émerveillé les méandres de la pensée du sujet, de suivre avec lui, les courbes et détours que celle-ci opère pour se former, pour être formulée. Il créera alors les conditions « extra-ordinaires²¹ » d'un échange à chaque fois joué.

RÉFÉRENCES

- ABRIC J.-C. (2003): La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales. In J.-C. Abris (Dir.), *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Ramonville Saint-Agne, Érès, pp. 59-80.
- BAUER M. et JOFFE H. (1996): Meanings of self-attributed ignorance: An introduction to the symposium. *Social Science Information / Information sur les Sciences Sociales*, Vol. 35, N°1, pp. 5-13.
- BLANCHET A., BEZILLE H., FLORAND M.-E., GHAM A., GUSTI-DESPRARIES F., GOZMAN A., LEGER J.-M., REVALET D'ALLONNES C. et ZYLBERSTEIN-VAISMAN L. (1985): *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*. Paris, Dunod.
- BLANCHET A. (1991)(1997): *Dire et faire dire. L'entretien*. Paris, Armand Colin.

- BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. et PASSERON J.-C. (1968): *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton (1983 pour la quatrième édition).
- BOURDIEU P. (1993): Comprendre. In P. Bourdieu (Dir.), *La misère du monde*. Paris, Seuil, pp. 903-939.
- CARATINI S. (1997): Expérience de terrain, construction de savoir. *L'Homme*, 143, pp. 179-187.
- CARNEL B. (2001): Script manent des entretiens : à quelles fins ? In L. Marmoz (Dir.), *L'entretien de recherche dans les sciences humaines et sociales. La place du secret*. Paris, L'Harmattan, pp. 69-89.
- COXAN E. et ROUSSO H. (1994): *Vichy un passé qui ne passe pas. Pour une histoire du XX^{ème} siècle*. Paris, Fayard.
- DE SARDAN O. (1995): La politique de terrain. In *Les terrains de l'enquête. Enquête*, I, Paris, Éditions parenthèses, pp. 71-109.
- DEVEREUX G. (1967): *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, Mouton (1980 pour la traduction française par Flammarion).
- DENZIN N. (1970)(1978): *The research act*. Chicago, Aldine.
- FAWRET-SAADA J. (1990): Être affecté. *Gradhiva*, 8, pp. 3-9.
- HAAS V. (2002): Approche psychosociale d'une reconstruction historique. Le cas vichyssois. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 53, pp. 32-45.
- JODELET D. (2003): Aperçus sur les méthodologies qualitatives. In S. Moscovici et F. Buschini (Dir.), *Les méthodes des sciences humaines*. Paris, Presses Universitaires de France, pp. 139-162.
- KUMFEMANN J.-C. (2001): *L'entretien compréhensif*. Paris, Nathan/HER.
- LAUGIER S. (2004): L'usage idéologique du mot « tabou ». In N. Weil (Dir.), *Que reste-t-il de nos tabous ?* Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 225-234.
- MAGGIOLLOU T. (à paraître): Le sens commun et la création de sens : la question de la démocratie pour les jeunes Grecs. *Bulletin du Centre de Recherches en Psychologie*, 14.
- MASSON E., FISCHLER C., LAURENS S. et RAUDE, J. (2003): La crise de la vache folle : « psychose », contestation, mémoire et amnésie ». *Connexion*, 80, pp. 89-100.
- MEYER N. (1995): L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde. *Revue française de sociologie*, XXXVI, pp. 355-370.
- MICHELAT G. (1975): Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, XVI, pp. 229-247.
- MOSCOVICI S. (1970): Préface. In D. Jodelet, J. Viet et P. Besnard (Dir.), *La psychologie sociale, une discipline en mouvement*. Paris-La Haye, Mouton, pp. 9-64.
- MOSCOVICI S. (1984): Introduction, le domaine de la psychologie sociale. In S. Moscovici (Dir.), *Psychologie sociale*. Paris, Presses universitaires de France, pp. 5-20.
- NILS E. et RIMÉ B. (2003): L'interview. In S. Moscovici et F. Buschini (Dir.), *Les méthodes des sciences humaines*. Paris, Presses universitaires de France, pp. 165-186.
- PETIT A. (1997): *Secret et formes sociales*. Paris, Presses universitaires de France.
- POLLACK M. et HEINICH N. (1986): Le témoignage. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, pp. 3-29.
- POUPART J. (1993): Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche. *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, n°2, pp. 93-110.
- ROUSSO H. (1987)(1990): *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Paris, Points.
- SAMMELIN-AMBOISE C. (1986): La prise de distance ou l'autre scène de l'implication. *Bulletin de psychologie*, 39, n°337, pp. 809-815.
- SIMMEL G. (1908)(1996): *Secret et sociétés secrètes*. Paris, Éditions Circé.

21. « L'enquêteur contribue à créer les conditions de l'apparition d'un discours extra-ordinaire, qui aurait pu ne jamais être tenu, et qui, pourtant, était déjà là, attendant ses conditions d'actualisation » (Bourdieu, *op.cit.*, p. 912-913).